



CONCOURS D'ÉLOQUENCE

pour la journée internationale des droits des femmes

Dans le cadre de l'organisation de l'évènement PowHer qui se tiendra le 6 mars 2026 pour célébrer la journée internationale des droits des femmes, le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes organise, avec la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, un concours d'éloquence.

Article 1 – Conditions et modalités d'inscription

Le concours est gratuit et ouvert à tous les élèves scolarisés en Principauté de Monaco de la seconde à la terminale.

Pour participer, le candidat ou la candidate devra envoyer un mail à dfm@gouv.mc avec les informations suivantes :

- Indication dans l'objet du mail : Concours d'éloquence PowHer– Prénom et Nom
- Le formulaire d'inscription au concours dûment complété
- Une photo de l'élève participant au concours
- L'autorisation parentale dûment complétée (si l'élève est mineur)

La fiche d'inscription et l'autorisation parentale sont accessibles à la fin de ce règlement ou en téléchargement à l'adresse :

<https://dfm.mc/wp-content/uploads/2026/02/Concours-Eloquence-PowHer-2026-Fiche-dinscription.pdf>

Il est nécessaire d'envoyer les éléments **avant le 15 février 2026 à minuit.**

Article 2 – L'épreuve

Tous les candidats et candidates présenteront leur exposé devant un jury sur le sujet suivant :

« Une histoire d'égalité : d'ego à égaux »

Le candidat ou la candidate devra exposer une idée, raconter une histoire, défendre un point de vue, argumenter, persuader, provoquer, dégager une émotion à partir du thème imposé. Sa présentation devra durer **4 minutes maximum** et devra être soigneusement préparée.

Les élèves participants seront départagés sur la qualité de leur expression orale, sur les grandes lignes de l'argumentation, la cohérence et l'originalité de l'angle d'étude avec le sujet. En cas de hors sujet, la présentation ne sera pas notée.

L'évaluation se fera sur quatre points principaux :

- Le fond, ce qui est dit : *les idées, l'approche, la réflexion, les exemples...*
- La créativité : *Originalité, imagination, ...*
- La façon de s'exprimer : *L'expression, la capacité de convaincre, le vocabulaire...*
- La présentation : *respect du temps, la gestuelle, la tenue*

L'exposé est attendu sans lecture.

Une feuille A4 recto/verso est autorisée comme support. La capacité à s'en détacher et la maîtrise du discours feront partie des critères d'appréciation du jury.

Article 3 – Modalités d'organisation

L'épreuve aura lieu dans l'hémicycle du Conseil National **le vendredi 6 mars à 18h.**

En fonction du nombre de candidatures reçues, une session de présélection pourrait être organisée **le mercredi 4 mars après-midi.**

Les horaires et modalités précises seront communiquées ultérieurement aux élèves inscrits.

Toute absence ou retard entraînera la disqualification.

L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier les modalités de l'épreuve et de les communiquer ultérieurement aux candidates et candidats.

A cet égard, nous comptons sur l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par le biais du formulaire d'inscription.

Article 4 – Jury

Le jury sera présidé par le Comité pour la promotion et la protection des Droits des Femmes et composé de membres et partenaires du Comité.

Article 5 – Résultats et Prix

Trois prix seront décernés et récompensés par des lots. La décision du jury pour chacun de ces prix sera sans appel.

Les résultats ainsi que les candidats récompensés seront publiés sur le site internet du Comité (www.dfm.mc)

La remise des prix aura lieu le vendredi 6 mars au Conseil National à l'issue de l'épreuve.

Article 6 – Diffusion & droits d'images

L'épreuve au Conseil National sera diffusée en direct sur Monaco Info. En s'inscrivant au concours, la candidate ou candidat autorise expressément Monaco Info et le Comité pour la promotion et la protection des Droits des Femmes à diffuser les images de leurs interventions en direct ainsi que dans le cadre de rediffusions.

Les candidats et candidates acceptent également que le texte de leur discours, leur enregistrement sonore ainsi que les photos prises à l'occasion de l'évènement puissent être diffusé à des fins promotionnelles et de communication par les organisateurs.

Article 7 – Traitement des données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement mis en œuvre par le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes (Gouvernement de Monaco), responsable du traitement, à des fins de bonne organisation du concours.

Ces données personnelles sont conservées le temps de l'organisation et du déroulé du concours. Elles ne seront communiquées qu'aux fonctionnaires et agents habilités au sein du Comité.

Conformément à la loi n° 1.565 du 3 décembre 2024 relative à la protection des données personnelles, les candidats et candidates peuvent accéder aux données les concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer leur droit à la limitation du traitement, ainsi que le droit de retirer leur consentement à tout moment.

Pour exercer ces droits, il suffit de contacter le Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes dont les coordonnées sont les suivantes :

- Sur place ou par courrier : Ministère d'Etat, Place de la visitation, 98 000 Monaco
- Par email : dfm@gouv.mc

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP).



FICHE D'INSCRIPTION

Concours d'éloquence pour la journée internationale des droits des femmes

NOM ET PRENOM :

DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA) :

ADRESSE COMPLÈTE (numéro de rue, immeuble, code postal) :

ADRESSE EMAIL :

TELEPHONE :

CLASSE ET ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

☐ Je déclare participer au concours d'éloquence « PowHer 2026 », en ayant pris connaissance de son règlement et en respectant ses clauses.

☐ J'accepte que les captations images et vidéo où j'apparais soient utilisées et diffusées par le Comité des Droits des Femmes dans le cadre de ses activités.

☐ J'accepte que mes données personnelles soient traitées à des fins d'organisation du concours d'éloquence « PowHer ».

Lieu :

Date :

Signature :

Autorisation Parentale

Tout concurrent faisant état d'un âge inférieur à 18 ans au moment de l'inscription, doit fournir l'autorisation parentale ci-dessous pour participer au concours.

CONCOURS D'ELOQUENCE « PowHer 2026 »

Je soussigné(e) :

né(e) à (ville, pays) :

le (jj/mm/aaaa) :

résidant (adresse complète) :

En ma qualité de responsable légal de (prénom et nom du mineur) :

né(e) le (jj/mm/aaaa) à

déclare autoriser sa participation au concours d'éloquence « PowHer 2026 »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours, ainsi que de ses modalités de droit à l'image et de traitement des données personnelles.

Lieu :

Date :

Signature :